

174 Rue Nationale
49300 CHOLET
02 41 58 44 02

contact@bercelinformatique.com
www.bercelinformatique.com

Adresse de Confirmation

SNDMO
30 Boulevard André Dautel
49800 TRELAZE



Ce document a été conçu et édité par le nouveau générateur d'état de Séquoia.
Il est "EcoFriendly" en utilisant au maximum la police Arial.

Désignation	Quantité	P.U Net	Total
Journée de Formation <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et généralités (les bases) • Gestion Commerciale • Achats / Stock / Plan d'approvisionnement • Statistiques, rapports, bilans d'affaire et tableau de bord. • Utilisation de l'application mobile <p><i>Nous sommes agréés organisme de Formation, A ce titre nous pouvons vous établir un programme et un plan de formation, afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre organisme collecteur.</i></p>	4.0 ^J	892.00	3 568.00

Règlement : 30 Jours Fin de Mois par Chèque


 Référencé en tant
qu'organisme de formation

Net HT		3 568.00
TVA	20,00 %	713.60
Montant TTC		4 281.60

BON POUR ACCORD, Fait à _____, le ___/___/___

SIGNATURE "lu et approuvé"

Devis valide 1 mois

Conditions Générales de Ventes BERCEL INFORMATIQUE.

1 Formation et Objet du Contrat

La Conclusion d'un contrat de vente des produits et équipements implique l'acceptation par le client des présentes conditions générales, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du client sous réserve des conditions spéciales acceptées par écrit, par les deux parties (Bercel Informatique et l'acheteur).

2 Délai de Livraison

Sauf stipulation contraire, les délais de livraison sont donnés seulement à titre indicatif et sont fonction des possibilités de Bercel Informatique. Ils sont respectés dans la limite du possible. Les éventuels retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande ni une demande de dommages intérêts pour quelque cause que ce soit. BERCEL INFORMATIQUE tiendra, dès que possible, le client informé des cas et événements entraînant un retard du délai de livraison.

3 Port et Transport

Quel que soit le mode de transport et même expédiées franco par BERCEL INFORMATIQUE, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. En cas de retard, perte, avarie ou vol, il appartient au client de prendre l'initiative de la réclamation auprès du transporteur et ce, dans un délai imparti, par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute réserve concernant la livraison de nos marchandises doit être confirmée par lettre recommandée dans les 8 jours suivant la réception. Le déchargement des marchandises est toujours à la charge du client.

4 Clause résolutoire

En cas de sûreté venant à affecter les biens, meubles ou immeubles du client, ou en cas de refus ou d'incapacité du client, d'accorder une sûreté demandée par le vendeur, toute vente pourra être résolue de plein droit. Les produits ou équipements devant être immédiatement restitués au vendeur sans préjudice toutefois de tous dommages intérêts qui lui seront dus à raison de l'inexécution de la vente.

5 Prix

Les prix des produits figurant sur le bon de commande ou le devis accepté sont indiqués en euros hors taxes.

6 Propriété

Les produits vendus restent la propriété de BERCEL INFORMATIQUE jusqu'à complet paiement du prix facturé, le paiement s'entendant de l'encaissement effectif du prix.

7 Utilisation des produits - Réclamations

Il appartient au client de prendre connaissance de l'ensemble des caractéristiques des produits et de mettre en œuvre les procédures adaptées dans un environnement conforme, pour permettre la meilleure utilisation des produits.

BERCEL INFORMATIQUE ne garantit pas l'aptitude des produits à effectuer toutes les tâches spécifiques de l'entreprise du client, ni l'atteinte des objectifs de celle-ci.

8 Référence Commerciale

BERCEL INFORMATIQUE se réserve la possibilité de faire figurer le nom du client sur une liste de références commerciales communiquées au public, sauf refus expressément notifié du client.

9 Limite de responsabilité

BERCEL INFORMATIQUE n'encourt aucune responsabilité à raison des dommages indirects y compris notamment tout préjudice commercial et/ou financier, toute perte de profit, d'usage des Produits ou de clientèle, qui pourraient être subis par le client à l'occasion de l'exécution du contrat. De même BERCEL INFORMATIQUE n'encourt aucune responsabilité en cas de réclamation de tiers dirigée contre le client.

En cas de changement dans la situation du client, et notamment en cas de décès, d'incapacité, de dissolution ou de modifications de sociétés, d'hypothèques conventionnelles ou judiciaires prises sur les biens immobiliers du client, d'inscription de nantissement conventionnel ou judiciaire sur son fonds de commerce, etc... BERCEL INFORMATIQUE se réserve le droit même après exécution partielle d'une commande, d'exiger des garanties ou d'annuler le solde des commandes au nom du client. En aucun cas, BERCEL INFORMATIQUE ne pourra être tenu responsable du fait de la destruction ou de la détérioration de fichiers ou de programmes qui ne résulteraient pas de son action propre. Le client doit effectuer régulièrement des sauvegardes de ses fichiers. Nous nous déchargeons de toute responsabilité en cas de perte de fichiers non sauvegardés. Le client reconnaît expressément qu'en l'état actuel de la technique, il n'est pas possible de garantir qu'un logiciel fonctionne sans discontinuité ni bogue. Dans le cas de survenance d'éventuel bogue, une version modifiée du logiciel sera fournie sans frais par BERCEL INFORMATIQUE.

10 Durée

Le contrat concernant les prestations de service est conclu pour une durée d'une année à dater de sa signature et se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes annuelles, sauf faculté pour BERCEL INFORMATIQUE ou le client d'y mettre fin, moyennant un préavis donné par lettre recommandée avec AR, 3 mois au moins avant l'expiration de chaque année.

Il est cependant précisé que BERCEL INFORMATIQUE se réserve, à tout moment, le droit de résilier le présent contrat, sous un préavis de 3 mois, dans le cas ou l'usage normal du ou des produits rendrait caduque la fiabilité des interventions techniques.

11 Droit de Reproduction

Sauf stipulation contraire écrite, et sans préjudice de tout droit d'auteur pouvant protéger les logiciels et les documentations commercialisés par BERCEL INFORMATIQUE, le client s'interdit de copier ou de reproduire en tout ou partie les logiciels et/ou documentations par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme que ce soit. Le client s'interdit de traduire ou de transcrire les logiciels et/ou les documentations dans tout autre langage ou langue ou de les adapter.

12 Cession

BERCEL INFORMATIQUE se réserve le droit de céder en tout ou partie l'objet du contrat et, dans les mêmes proportions, ses droits de recevoir les paiement et droits et obligations concernant les produits.

Le client ne peut céder ou transférer l'objet du contrat en tout ou en partie à un tiers ainsi que tout droit en déroulant sans un accord préalable et écrit de BERCEL INFORMATIQUE.

13 Loi Applicable

Notre contrat est soumis à la loi française.